



Rapport ESG

2023



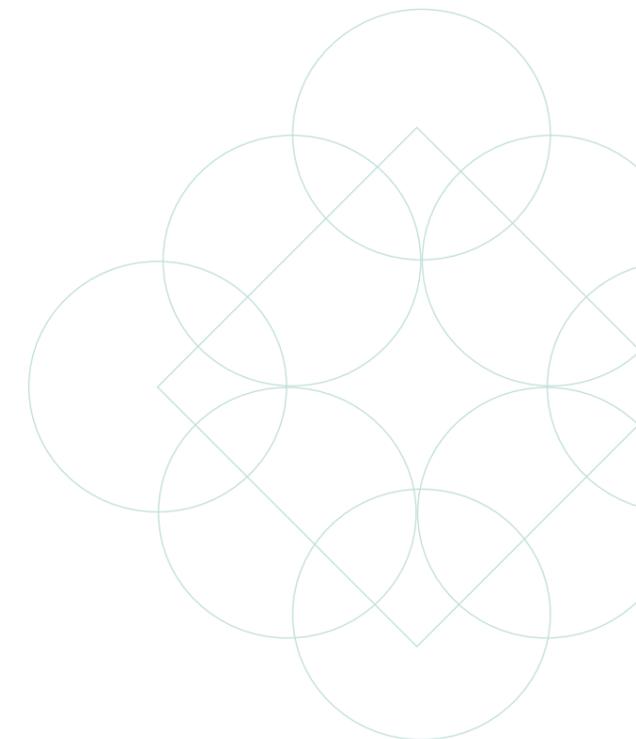
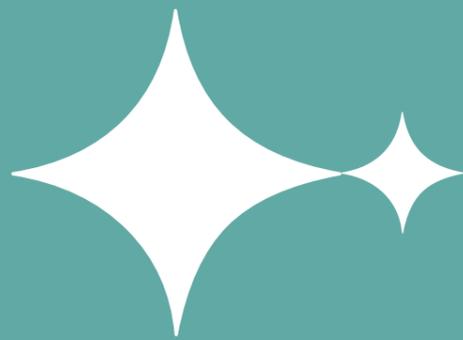


Table des *matières*



<i>L'éditorial</i>	P. 4
<i>Notre stratégie d'investissement</i>	P. 6
<i>Bilan sur les enjeux ESG</i>	P. 10
<i>Témoignage d'entrepreneurs</i>	P. 26
<i>Perspectives 2024 et au-delà</i>	P. 32
<i>Annexes – Tableaux synthétiques</i>	P. 35

L'éditorial

Nous pensons qu'une démarche RSE bien pensée et bien exécutée est créatrice de valeur.

Dans le contexte de renforcement des exigences de reporting de durabilité imposées aux entreprises et aux ETI, avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024 de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), Isatis Capital s'interroge quant à la mise en pratique effective de ce texte.

Car si la CSRD constitue une avancée majeure dans la promotion de la transparence et de la responsabilité des entreprises en matière ESG, visant à encourager les entreprises à rendre compte de leurs performances dans ces domaines de manière plus systématique et cohérente, il est important de reconnaître que les contraintes imposées par cette directive peuvent parfois représenter une charge disproportionnée pour les petites entreprises.

Dès lors les grandes entreprises exigeront de leurs fournisseurs et clients qu'ils répondent également à ces critères, entraînant ainsi un effet domino de collecte de données extra-financières à travers toute l'économie. Cette application pourrait aboutir à submerger les entreprises concernées sous un flot de données mal calibrées, biaisées voire inexactes.

Pour autant, nous pensons qu'une démarche RSE bien pensée et bien exécutée est créatrice de valeur. C'est pourquoi nous privilégions une démarche pragmatique afin d'accompagner au mieux les dirigeants de notre portefeuille dans la collecte de données extra-financières.

Cette démarche se traduit par l'établissement d'une mesure holistique réaliste des indicateurs ESG de l'entreprise avec une revue semestrielle, en nous focalisant sur trois ou quatre indicateurs principaux sur lesquels progresser.

Compte tenu de la diversité et de la spécificité des problématiques auxquelles nos PME doivent faire face, il est primordial de personnaliser notre approche afin de cibler efficacement nos indicateurs là où ils auront le plus d'impact et de sens.

Conscients que le chemin vers une transformation sociale et environnementale de notre économie est encore long, ne sous-estimons pas la volonté et les compétences de nos entrepreneurs à relever les défis de durabilité qui se présentent à nous et accompagnons-les de la meilleure manière possible !



Brice Lionnet
Président du Directoire

2.

Notre stratégie d'investissement

Une stratégie de Capital Développement axée principalement sur 3 segments d'activité porteurs pour financer les PME de croissance afin d'en accélérer le développement et construire des opérations qui sont, avant tout, des **aventures humaines**.

Nous cibons des sociétés basées en France, rentables, innovantes, en croissance, positionnées principalement en B2B dans **la transformation digitale, la santé et les services et les technologies de pointe**.

Nous investissons en minoritaire ou majoritaire toujours **en partenariat avec le management** dans le cadre d'opérations primaires de renforcement des fonds propres ou de transmission.

Nous n'investissons pas dans les secteurs fortement polluants et/ou carbonés, conformément à notre **Politique d'Exclusion**.

Notre processus d'investissement intègre dès le départ les critères extra-financiers, leur prise en compte contribuant à la création de valeur durable des sociétés en portefeuille. Notre **Politique ESG** est aussi disponible sur notre site internet.



59 %
TRANSFORMATION
DIGITALE

24 %
SERVICES
ET TECHNOLOGIE
DE POINTE

17 %
SANTÉ

277
Opportunités
d'investissement reçues

70 %
Du deal flow reçu depuis
l'origine dans la stratégie

2,88 %
De ces opportunités ont
abouti à un investissement

◆ Une équipe solide avec 22 années d'expérience



Une **équipe de 16 personnes expérimentée et stable aux profils complémentaires** avec des expériences industrielles et entrepreneuriales réussies.

Une **proximité avec les entrepreneurs** et un accompagnement structuré et outillé au service de leurs ambitions : nous créons du lien dans des contextes d'opérations primaires, nous veillons au développement harmonieux des sociétés que nous accompagnons.



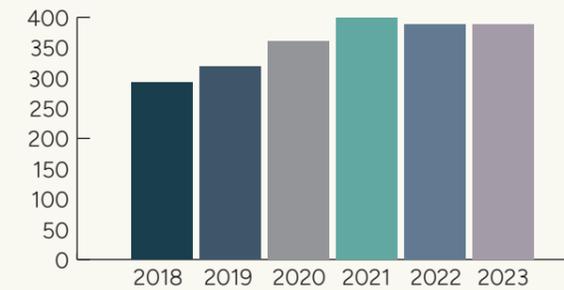
La reconnaissance de notre gestion par des investisseurs institutionnels français dont notre **Fonds de Réserve pour les Retraites** en 2018.



En 2020, notre **FCPR ISATIS Capital Vie & Retraite** obtient le Label Relance qui considère la contribution de notre gestion en matière de soutien aux PME françaises. Ce Fonds est classé article 8 de la Réglementation SFDR.

Par ailleurs, 100 % des nouveaux Fonds levés depuis 2022 sont classés **Article 8 de la Réglementation SFDR** et promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales de leurs investissements.

ENCOURS SOUS GESTION



Plus de **500 M€** de capitaux collectés et près de **485 M€** distribués aux investisseurs qui nous font confiance depuis 2013. Des actifs sous gestion à environ **388 M€** fin 2023, hors engagements.

Quatre nouvelles sociétés sont entrées dans nos fonds en 2023. Elles emploient **157 salariés** tous basés en France : Pitchy, Antelec, Senef et Bioswell.

Les investissements dans ces nouvelles participations ont représenté un montant de **28,7 M€**.

59% de ces investissements sont dans la transformation digitale et **41%** de ces investissements concernent le secteur Services et Technologie de Pointe.



41 %
SERVICES
ET TECHNOLOGIE
DE POINTE

59 %
TRANSFORMATION
DIGITALE

En 2023, **4** sociétés ont été vendues. Le nombre de participations détenues dans les fonds que nous gérons s'élevaient à **34** après les cessions réalisées.

Sur les 34 participations, 8 n'ont pas été en mesure de répondre à nos questionnaires. Elles étaient soit en cours de cession, étaient en phase d'intégration d'une acquisition ou en réorganisation, ou ont manqué de temps ou de moyens humains.

3.

Bilan sur *les enjeux ESG*

◆ *Nos convictions et valeurs*

Isatis Capital s'est dotée d'une **Politique d'Investissement ESG**, régulièrement mise à jour et publiée intégralement sur son site internet depuis 2018.

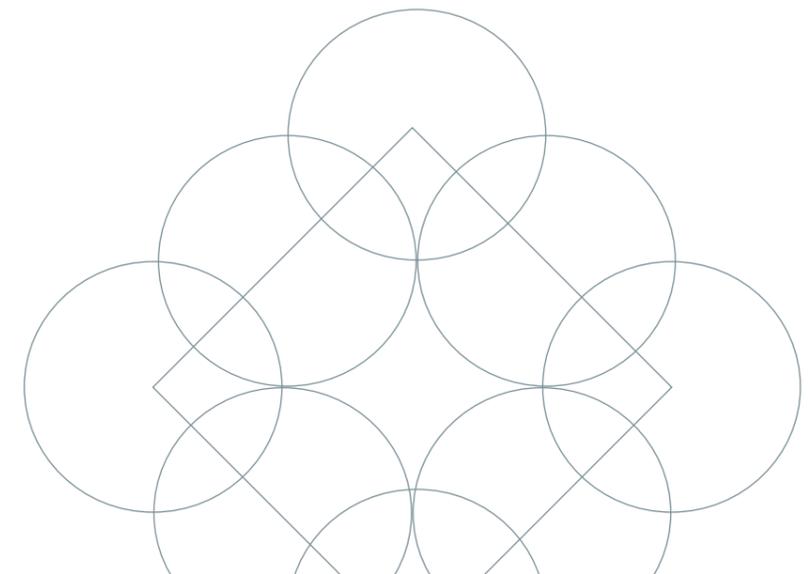
La philosophie de nos investissements repose sur la conviction que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est essentielle dans la création de valeur durable et des performances des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Aussi, la prise en compte de ces critères est nécessaire dès le départ du processus de décision d'investissement car elle nous permet d'améliorer notre connaissance de l'entreprise. Nous sommes des investisseurs de long terme, il est en effet indispensable d'être capables d'identifier tout risque et/ou opportunité ESG pouvant avoir un impact sur la valorisation de l'entreprise dans laquelle nous investissons au travers de nos Fonds.

Avant tout investissement, nous nous assurons d'abord que le modèle économique de l'entreprise étudiée ne se fonde pas sur la réalisation d'activités controversées telles qu'identifiées dans notre **Politique d'Exclusion**. Ce document est aussi disponible sur le site internet de la société.

Conscients des conséquences que le changement climatique a sur les écosystèmes, la société, les entreprises et les acteurs financiers, nous avons formalisé à compter de 2022 une **Politique Climat** ainsi qu'un outil d'analyse de matérialité des enjeux environnementaux liés au climat.

Une fois l'investissement réalisé, l'intégration et le suivi des critères ESG se font conformément aux différentes étapes présentées ci-après. S'agissant de PME, l'aspect pédagogique est fort et repose sur un travail de collaboration et de confiance avec les dirigeants.



◆ L'intégration ESG chez Isatis Capital



Premier Contact

- Présenter la politique ESG d'Isatis Capital
- Expliquer ce qu'Isatis Capital attend des participations en termes de RSE et avec quels instruments de mesure
- Recueillir les premières vues du management



Note d'investissement

- Une page dédiée ESG comprenant une matrice de matérialité
- L'analyse vis-à-vis de cette matrice
- Les axes d'amélioration
- Possibilités d'amélioration avec le management



Suivi des participations

- Organiser des contacts sur les points problématiques pour comprendre et envisager des solutions
- Accompagner l'entreprise pour structurer sa politique ESG et évoquer au sein des conseils le sujet RSE
- Comptes rendus ESG : bilan, progrès, détérioration et actions à mener
- Alertes ESG : décrire l'incident, les actions à mener et l'impact sur les résultats ou sur l'image de l'entreprise
- Collecter les données



Due diligence dédiée aux enjeux ESG

- Utiliser le questionnaire sur les critères ESG pour approfondir et déterminer les enjeux
- Établir une première échelle de risques sur l'ESG et un SWOT



Pacte d'actionnaires

- Intégrer une clause dédiée à l'ESG avec en annexe les tableaux de données à fournir annuellement

◆ Nos enjeux ESG prioritaires

Notre analyse des principaux enjeux ESG tient compte des spécificités de nos participations, et plus particulièrement de leur taille, de leur secteur d'activité ainsi que du niveau de sensibilisation de leurs dirigeants en la matière.

Néanmoins, certains facteurs ESG sont considérés comme indispensables et appliqués à tous nos investissements, à savoir :



SOCIAL

Approche : systématique, critère d'exclusion

Nos critères :

- Stratégie sociale
- Développement des compétences et rétention des talents
- Diversité et égalité des chances
- Santé et sécurité
- Dialogue social



GOUVERNANCE

Approche : systématique, critère d'exclusion

Nos critères :

- Composition des instances du conseil
- Fonctionnement du conseil
- Stratégie RSE
- Fonctionnement opérationnel

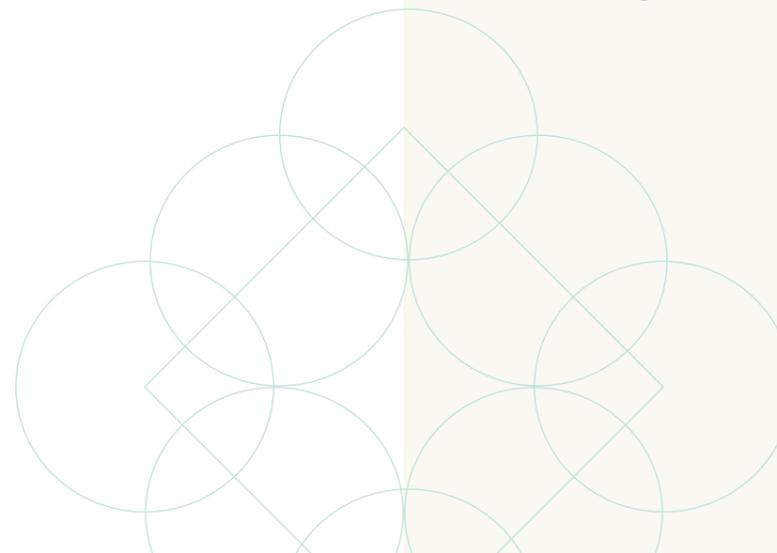


ENVIRONNEMENT

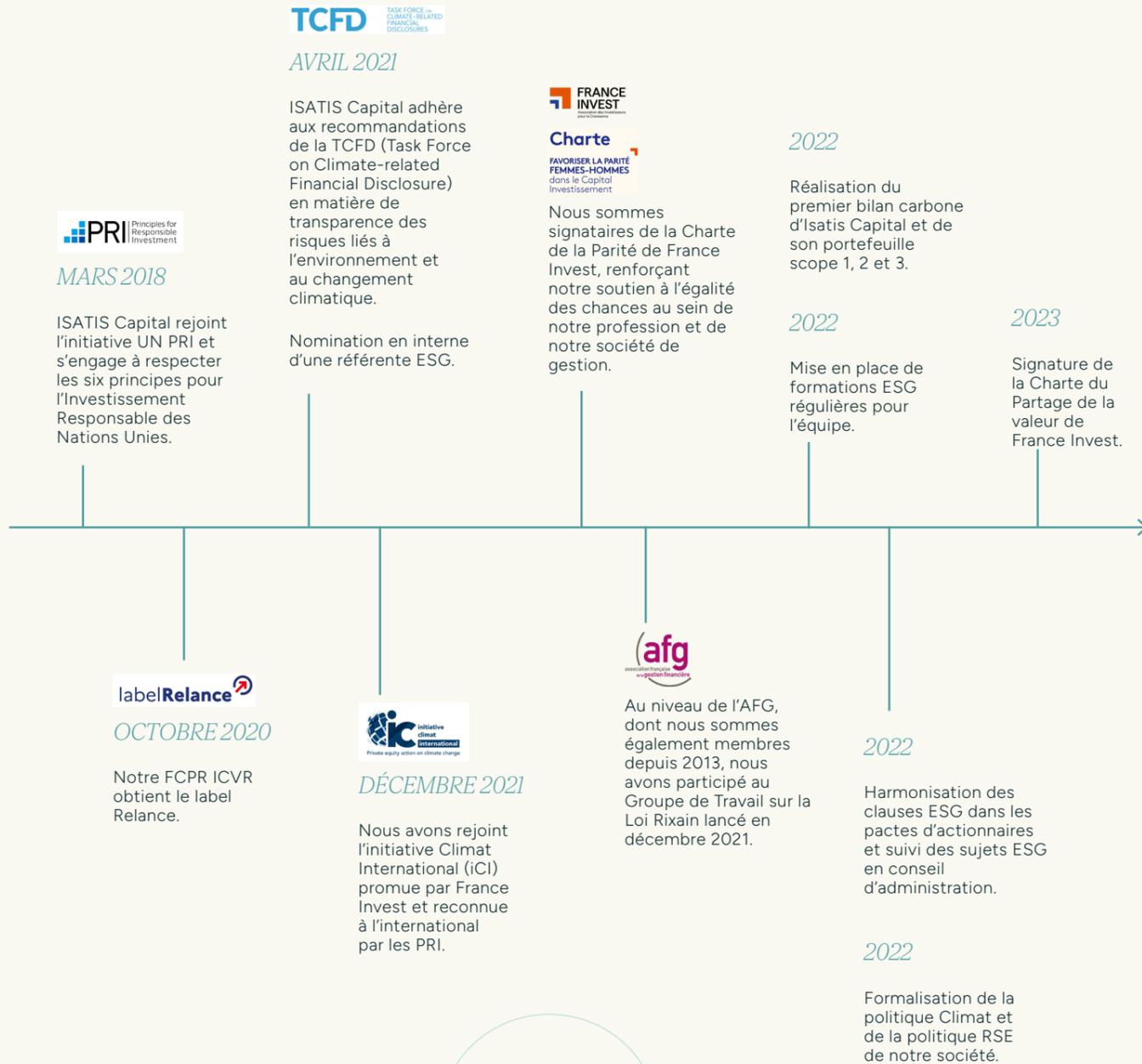
Approche : systématique, critère d'exclusion

Nos critères :

- Stratégie environnementale
- Consommation énergie
- Émission de GES
- Gestion des déchets



◆ Nos engagements et initiatives de place



Isatis Capital a rejoint l'initiative Climat International en 2021

PRINCIPE

1. Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises.

▾ ACTIONS

Exclusion totale du charbon de notre politique d'investissement. Formalisation d'une Politique climat et mise en place d'un outil d'analyse de la matérialité des risques climatiques.

PRINCIPE

2. Se mobiliser pour contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés.

▾ ACTIONS

Nos questionnaires envoyés à nos participations consacrent une large partie au Climat. L'objectif de Isatis Capital est de mettre cette thématique à l'ordre du jour des participations qui sont concernées : **en cours**.

PRINCIPE

3. Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance.

▾ ACTIONS

Depuis deux ans, nous avons recours à un prestataire externe, Sami, pour la réalisation de notre bilan carbone. L'objectif est de définir avec les dirigeants un plan d'actions pour réduire les émissions GES de leurs entreprises : **en cours**.



Isatis Capital est signataire des UN PRI depuis 2018

En tant que signataires des UN PRI, nous nous engageons à respecter six principes :

PRINCIPE

1. *Prise en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.*

ACTIONS

Toutes nouvelles acquisitions depuis 2020 font l'objet d'une analyse ESG dans la phase d'investissement. Un SWOT ESG figure dans la note d'investissement.

PRINCIPE

2. *Prise en compte des questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.*

ACTIONS

Toutes nouvelles acquisitions doivent adhérer à nos valeurs et accepter de progresser sur les enjeux ESG. Une partie du bonus de nos directeurs d'investissements est basée sur l'importance de porter les sujets RSE au niveau des conseils.

PRINCIPE

3. *Demande aux participations dans lesquelles nous investissons de fournir les informations appropriées sur les questions ESG.*

ACTIONS

Depuis 2019, est inclus une clause ESG où il est stipulé que la société doit fournir les données ESG annuellement. Le questionnaire en question est annexé au pacte d'actionnaires. Depuis 2021, l'ensemble de nos participations répond annuellement à nos questionnaires, à l'exception de certaines qui sont en cours de cession ou en cours d'acquisition.

PRINCIPE

4. *Inciter pour l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.*

ACTIONS

Isatis Capital est gestionnaire d'actifs et est soumis aux attentes de sa clientèle institutionnelle, elle-même signataire des PRI.

PRINCIPE

5. *Participer à des groupes de travail pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.*

ACTIONS

Depuis 2021, une personne de Isatis Capital a été désignée pour participer à des groupes de travail notamment chez France Invest, l'AFG.

PRINCIPE

6. *Publication de nos progrès dans l'application des Principes.*

ACTIONS

Depuis 2019, Isatis Capital publie un rapport annuel ESG.



Isatis Capital s'engage à suivre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

Pour chacun des quatre piliers ci-dessous nous devons, entre autres :

PRINCIPE

1. *Gouvernance : décrire la gouvernance de l'organisation relative aux risques et opportunités climatiques.*

ACTIONS

Il est demandé à chaque participation de décrire les responsabilités au niveau de la RSE au sens large. Nous devons progresser sur ce point et intégrer ce point précis dans le questionnaire Due Diligence : **en cours.**

PRINCIPE

2. *Stratégie : décrire les risques et opportunités climatiques avérés et potentiels sur l'entreprise, sa stratégie et sa planification financière, lorsque cela est matériel.*

ACTIONS

Il est demandé à chaque participation une évaluation des risques et opportunités climatiques mais peu de sociétés ont la capacité d'y répondre. L'objectif est de porter ce sujet au niveau des conseils : **en cours.**

PRINCIPE

3. *Gestion des risques : décrire le processus utilisé par l'organisation pour identifier, évaluer et gérer les risques climatiques.*

ACTIONS

34 % des questions posées lors de la Due Diligence à l'entreprise sur l'enjeu « Environnement » concernent la gestion des risques avec deux modules : « Énergie » et « Climat et risques face au changement climatique ».

PRINCIPE

4. *Indicateurs et objectifs : publier les indicateurs et objectifs permettant d'évaluer et de gérer les risques et opportunités climatiques matériels.*

ACTIONS

L'ensemble de nos participations est annuellement tenu de nous fournir les données quantitatives sur le bilan carbone, la consommation énergétique et de l'eau. Néanmoins, le taux de réponses sur les indicateurs et objectifs reste insuffisant. Nous devons progresser sur ce point : **en cours.**



Pour notre FCPR Isatis Capital Vie et Retraite (ICVR), qui a obtenu le label Relance en 2020, nous sommes aussi tenus de respecter, entre autres, les obligations suivantes :



Obligations applicables à la stratégie d'investissement et à la politique d'engagement actionnarial du Fonds telles que l'exclusion des sociétés exerçant des activités liées au charbon et la prise en compte des principes E, S et G de la Charte du Label Relance dans la politique d'investissement du Fonds.



Obligations transversales telles que le respect d'un taux d'analyse du portefeuille supérieur à 75% de l'actif net et l'élaboration d'une note ESG pour le portefeuille qui doit faire l'objet d'un suivi annuel.



Obligations applicables à la société de gestion telles que la mise en place d'un correspondant ESG et la communication d'une feuille de route RSE.



Isatis Capital est signataire de la charte de la parité de France Invest depuis décembre 2021

Nous nous engageons à atteindre un objectif de 25% de femmes ayant des responsabilités dans les décisions du comité d'investissement d'ici à 2030 et de 30% d'ici à 2035 et de nous doter des outils nécessaires pour atteindre cet objectif. Nous nous sommes également engagés à atteindre un objectif de 40% de femmes dans les équipes d'investissement d'ici à 2030.

L'atteinte de ces objectifs dépendra, néanmoins, de la taille et du développement futur de notre société, des conditions du marché de l'emploi.

Depuis 2023, nous sommes également signataires de la Charte du Partage de la Valeur de France Invest.

◆ Interview d'Isatis Capital



Éric Boutchnei
Membre du Directoire

Quels ont été les points marquants de l'année 2023 pour Isatis Capital ?

L'année 2023 a été un tournant pour Isatis Capital pour être en ligne avec les engagements que nous avons pris en 2021. À cet égard, deux importantes initiatives ont été réalisées :

- d'une part, nous avons mis en place un cycle de formations internes et externes à destination de notre équipe d'investissement ;

- d'autre part, nous avons finalisé notre partenariat avec SAMI pour réaliser le bilan carbone de notre société ainsi que des participations en portefeuille. En 2023, Isatis Capital et 30 participations en portefeuille ont fait l'objet du calcul de l'empreinte carbone. Plus particulièrement, le scope 3 des émissions est calculé sur la base d'une modélisation sectorielle, ajustée pour capter des effets d'échelle liés à la taille de chaque entreprise.

Par ailleurs, la loi Rixain du 24 décembre 2021 prévoit une obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille d'afficher un objectif de représentation équilibrée femmes/hommes « parmi les équipes, organes et responsables chargés de prendre des décisions d'investissement ». Nous avons adhéré à la Charte de la Parité de France Invest (cf. nos engagements ci-après).

Nous avons mis en place un certain nombre d'actions concrètes parmi lesquelles des process de recrutement non genrés, une politique salariale respectueuse de l'égalité femmes/hommes, une politique intégrée dans notre Règlement intérieur sur le harcèlement sexuel, la formalisation de politiques en faveur des familles (congé maternité et paternité) et encouragement à la flexibilité dans l'organisation du temps de travail.

Le pourcentage de femmes dans les équipes d'investissement est actuellement de 20% et notre objectif est d'atteindre 40% de femmes dans les équipes d'investissement d'ici à 2030, sous réserve des tendances de la politique de recrutement dépendante de la conjoncture économique future.





Quelles actions allez-vous mettre en place suite au bilan carbone ?

Le calcul de notre empreinte carbone ainsi que de celle des sociétés en portefeuille est une étape indispensable pour contribuer concrètement à nos engagements en faveur des Accords de Paris. Notre plan d'action pour réduire nos émissions carbone directes et indirectes porte sur deux axes principaux, le premier afférent à la vie de notre société de gestion et le deuxième concernant notre activité et plus particulièrement les investissements que nous réalisons.

Au niveau d'Isatis Capital, nous avons d'ores et déjà mis en place de multiples actions, regroupées aussi dans notre **Charte RSE** et visant à améliorer la vie de l'entreprise sur les trois dimensions de l'environnement, du social et de la gouvernance. Au niveau environnemental, nous avons mis en place de nouvelles initiatives et/ou renforcé des initiatives existantes visant à :

- réduire et trier les déchets, en faisant appel à l'entreprise solidaire « Les joyeux recycleurs » ;
- réduire la consommation de bouteilles en plastique, en installant des fontaines à eau ;
- limiter au maximum les impressions papier ;
- privilégier le train et les transports en commun pour les déplacements professionnels et notre séminaire annuel ;
- réparer le matériel informatique lorsque cela est possible et maintenir son utilisation le plus longtemps possible.

Au niveau de nos investissements, nous avons adopté depuis 2021 une **Politique d'Exclusion** suivant laquelle nous n'investirons pas, entre autres, dans des sociétés dont la principale activité est l'extraction de charbon et/ou la production ou la vente d'énergie à base de charbon. Isatis Capital s'engage par ailleurs à limiter strictement son investissement dans des entreprises dont l'activité principale est l'extraction et le raffinage de pétrole et de gaz.

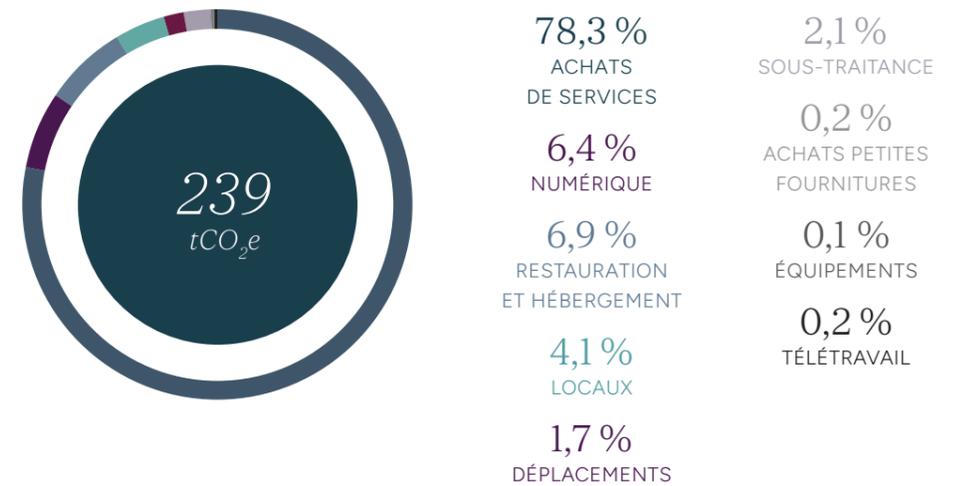
Depuis 2021, nous sommes aussi signataires de l'**Initiative Climat internationale** (ICi) ayant comme objectif de réunir et mobiliser les acteurs du capital investissement qui souhaitent apporter une contribution concrète à la lutte contre le dérèglement climatique.

En 2022, nous avons aussi formalisé une **Politique Climat** qui complète notre stratégie d'investissement : une analyse de matérialité est menée pour chaque opportunité d'investissement afin d'évaluer les risques et/ou des opportunités climatiques, physiques et de transition, qui peuvent avoir un impact financier sur l'entreprise investie, en phase de préinvestissement et tout au long de sa détention.

Quels sont les résultats du bilan carbone réalisé par SAMI en 2023 ?

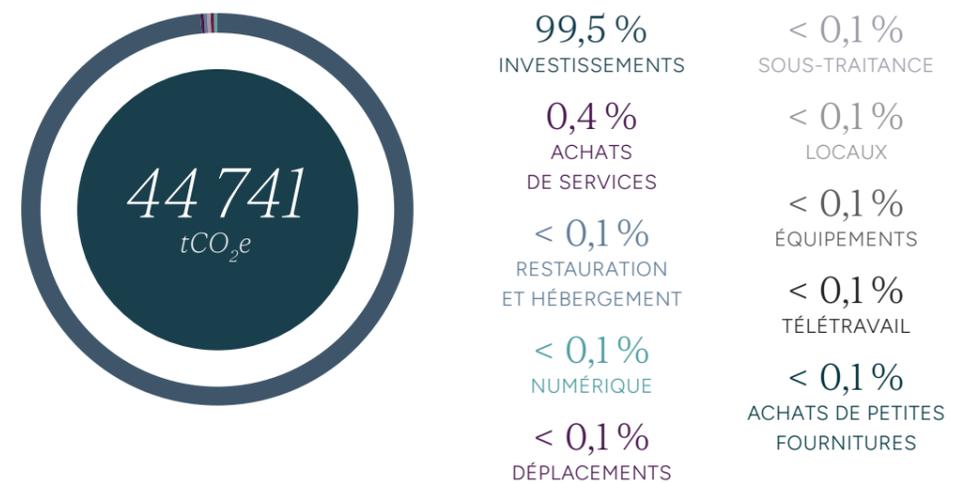
En 2023, l'empreinte carbone générée par notre société, incluant les scopes 1, 2, et 3, ressort à 239 tonnes de CO₂ (hors émissions générées par les sociétés en portefeuille).

*RÉPARTITION DE NOS ÉMISSIONS
(hors émissions du portefeuille)*



Les tonnes de CO₂ émises par l'ensemble des sociétés de notre portefeuille, incluant les scopes 1, 2 et 3 ressortent à 44 503, ce qui représente 99,5% de l'empreinte absolue d'Isatis Capital.

*RÉPARTITION DE NOS ÉMISSIONS
(bilan complet)*



◆ Analyse synthétique ESG de nos participations

Nous avons constaté une poursuite de la tendance affichée en 2022, avec un taux de collecte et de réponses encore plus satisfaisant. Sur un total de 26 sociétés concernées, toutes ont répondu au questionnaire des KPIs 2023.

Nous observons une capacité accrue à répondre à un plus grand nombre de questions, bien qu'il subsiste un manque de données pour les KPIs environnementaux. Une grande partie des participations (24) considèrent qu'elles ne sont pas concernées par les risques liés au changement climatique en raison du faible impact de leur activité sur l'environnement et, parfois, rencontrent des difficultés méthodologiques pour mesurer leur impact.



Deux questionnaires sont envoyés à nos participations. Le questionnaire due diligence est adressé lors de la phase d'investissement pour mesurer le degré de connaissance des managers sur les enjeux ESG. Le deuxième questionnaire est envoyé annuellement pour collecter les données environnementales et sociales avec une mise à jour de la Gouvernance tous les 2 ans.



SOCIAL*

En 2023, **le taux de CDI a augmenté à 87 %**, comparé à 71 % en 2022. Globalement, le nombre d'apprentis parmi nos participations demeure faible (5 %), tandis que **les prévisions de recrutement** pour les 12 prochains mois **sont positives, atteignant un total de 878 recrutements**, soit une moyenne de 33,7 recrutements par entreprise.

Le **taux de renouvellement a augmenté en 2023 pour atteindre 38 %** (contre 28 % en 2022). L'attractivité des compétences reste un défi majeur pour les petites entreprises. Les principaux enjeux mentionnés par nos participations concernent le bien-être des employés et la fidélisation, avec de nombreuses initiatives mises en place pour renforcer la rétention des talents et l'attractivité de leurs activités.

L'**ancienneté moyenne** des salariés dans l'entreprise est **stable à 5,4 années** (contre 5,71 en 2022). Cependant, la médiane reste à 4 années, soulignant le défi continu auquel nos participations font face, notamment en raison d'un taux de renouvellement élevé, particulièrement parmi les jeunes et dans certains secteurs spécifiques.

La **part des femmes dans les effectifs est restée stable à 35 %** (contre 36 % en 2022). Le taux de femmes cadres a progressé à 49 % (contre 46 % en 2022). Toutefois, la représentation des **femmes au sein des CODIR demeure limitée**, avec une moyenne de 17 %, et 26,92 % des participations n'ont aucune femme dans leur CODIR.

Le **taux d'absentéisme moyen est resté stable à 3 %** par rapport à 2022, tandis que le nombre moyen d'accidents déclarés a légèrement diminué à 2,31 par entreprise comparé à l'année précédente.

L'**association des salariés à la performance financière de l'entreprise est prise en compte par 88 % des participations**, contre 63 % en 2022, à travers la mise en place de l'intéressement et/ou de la participation. Nous soulignons l'importance de mettre en œuvre de tels dispositifs, d'autant plus que nous avons signé la Charte de Partage de la Valeur en 2023.

* Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.

87%

Taux de CDI (en % des effectifs)

28%

Taux de renouvellement moyen des effectifs

5,4ans

Ancienneté moyenne des salariés

35%

Part de femmes dans les effectifs

49%

Part de femmes cadres

3%

Taux d'absentéisme

88%

Associent leurs salariés à la performance financière

50%

Collaborateurs formés en moyenne

17%

Femmes au CODIR



ENVIRONNEMENT*

Les **entreprises qui composent les portefeuilles** d'Isatis Capital sont de petite à moyenne taille et appartiennent aux secteurs des services, de la santé, de la transformation digitale ou à des secteurs dont l'activité ou les produits **ont un faible impact environnemental**.

Les réponses fournies à notre questionnaire annuel nous amènent aux constatations suivantes : **plus de la moitié des participations (54 %) ont formalisé une politique environnementale**, en hausse par rapport à 2022 (45%). Ce résultat et cette tendance croissante sont encourageants, mais pour faire progresser l'ensemble du portefeuille, des moyens financiers et humains doivent être mis à disposition pour mesurer les impacts et les externalités environnementales des entreprises.

Un **nombre croissant de sociétés calculent leurs émissions de carbone en 2023 (35 %)**, en hausse par rapport à 2022 (30 %), mais ce nombre reste encore limité. Davantage de participations se sont engagées à réaliser leur premier bilan carbone prochainement. Pour promouvoir une approche climatique responsable, depuis trois ans Isatis Capital accompagne ses participations avec l'aide d'un prestataire externe pour calculer l'empreinte carbone sur les 3 scopes progressivement.

La démarche environnementale est néanmoins présente pour une large partie des répondants et de nombreuses actions sont mises en place. Les principales actions mises en œuvre pour diminuer les impacts négatifs sont axées sur une mobilité plus verte, la gestion des déchets, la réduction de la consommation électrique, le choix de fournisseurs d'énergie verte, l'optimisation des emballages et la suppression du plastique. En 2023, **62 % des participations ont déclaré avoir mis en place un tri sélectif et 54 % cherchent à en réduire le volume par des initiatives concrètes**.

Une **tendance croissante vers l'intégration des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs** a été observée : en 2023, 69,23% des répondants ont adopté cette pratique, contre seulement 45% en 2022.

54%

des participations interrogées ont formalisé une démarche environnementale

Aucune

des participations interrogées ne se situe dans une zone sensible d'un point de vue de la biodiversité

35%

Des participations interrogées mesurent ou envisagent de mesurer leur empreinte carbone

62%

des participations interrogées ont un dispositif de tri sélectif

69,23%

des participations intègrent des critères environnementaux dans la sélection des fournisseurs

* Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.



GOVERNANCE*

En 2023, **la gouvernance de nos participations repose principalement sur une structure de Conseil de Surveillance**. Le reste est organisé autour de comités stratégiques dédiés à la gestion de la gouvernance, et Isatis Capital est membre de l'ensemble de ces conseils.

Quelques évolutions ont été observées :

- Le **nombre d'administrateurs reste limité (moyenne de 5,5 membres)** en raison de la petite taille de nos participations.
- En 2023, **11 participations ont au moins une femme au sein du Conseil**, contre seulement 6 en 2022. Nous devons continuer à progresser en matière de diversité.
- **65 % des participations présentent au moins une fois par an la stratégie RSE** au sein du Conseil. Toutefois, la stratégie RSE n'est pas encore suffisamment discutée au sein des conseils. Isatis Capital encourage que cela devienne une pratique systématique, idéalement deux fois par an au minimum.

La **gestion des risques reste encore insuffisamment formalisée** : 46 % des sociétés ont formalisé un code de conduite, 31 % disposent d'un code de lutte contre la corruption, et 92 % ont une politique de sécurité des systèmes d'information. Cette formalisation doit être renforcée pour améliorer la gouvernance, intensifier le suivi des risques et promouvoir une culture d'entreprise plus robuste.

100%

des participations ont une structure de Conseil en CA ou CS

11

participations ont au moins une femme administrateur

5,5

administrateurs y compris Isatis Capital

46%

des participations qui ont répondu ont un code de conduite

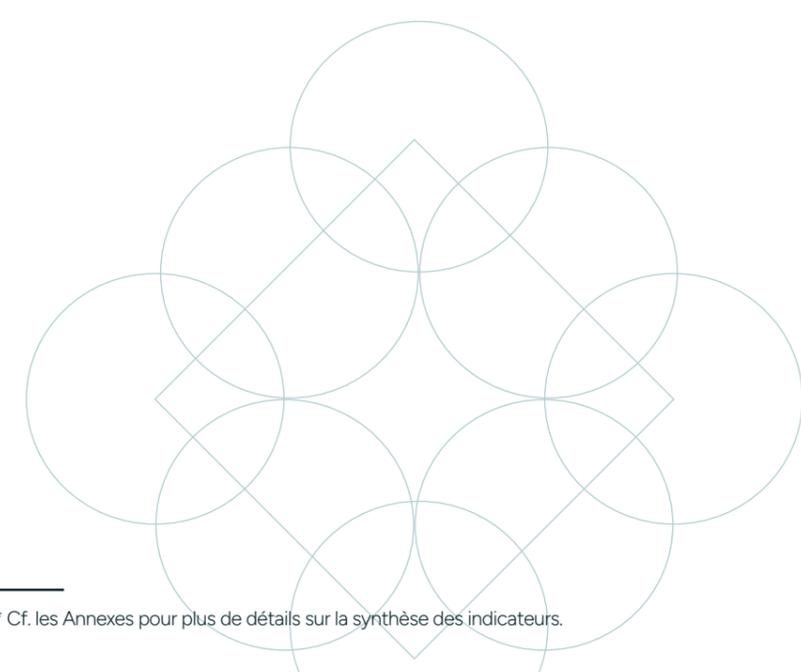
31%

des participations qui ont répondu ont une politique anti-corruption

92%

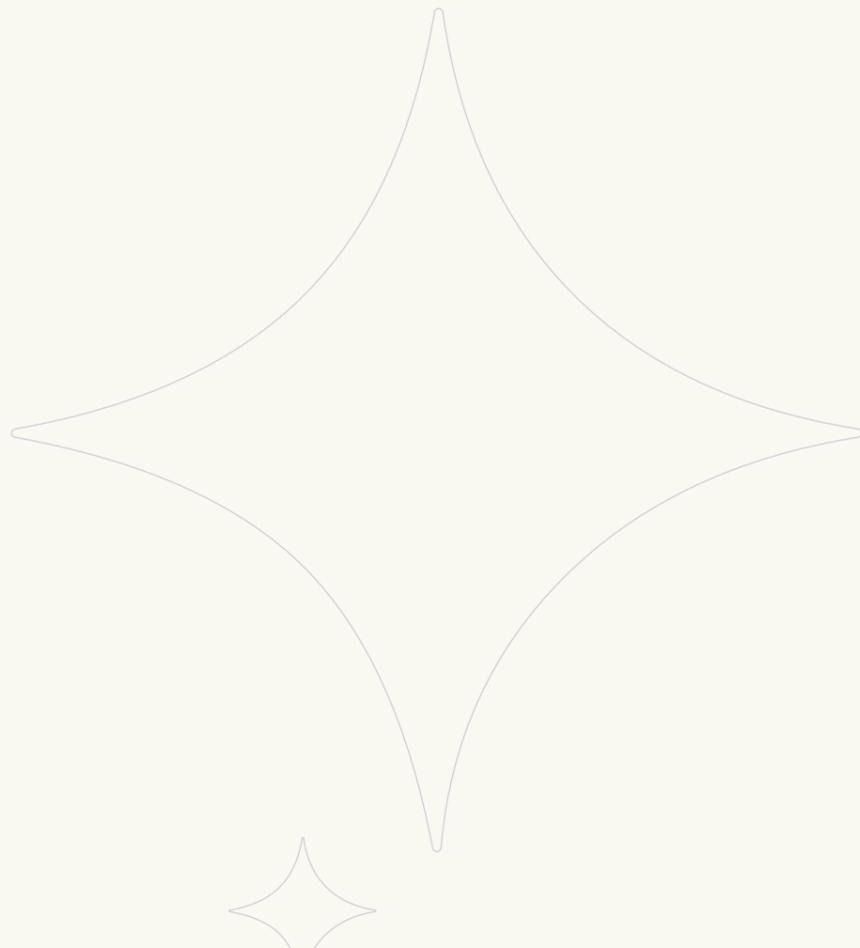
des participations qui ont répondu ont une politique de sécurité des systèmes d'informations

* Cf. les Annexes pour plus de détails sur la synthèse des indicateurs.



4.

Témoignage *d'entrepreneurs*



Sagitta Pharma est un groupe de distribution de produits de santé (médicaments remboursés, médicaments OTC, produits parapharmaceutiques, compléments alimentaires, médicaments vétérinaires) intervenant en tant que centrale d'achat pharmaceutique et grossiste répartiteur sur le territoire français. Le Groupe est ancré dans la région tourangelle qui constitue le cœur de son activité réglementée de répartition.



Jérôme Brunet
PDG de Sagitta Pharma

Chez Sagitta Pharma, notre engagement envers les communautés locales où nous exerçons nos activités est inébranlable. Notre objectif est de générer un impact positif à plusieurs niveaux essentiels, notamment dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de l'environnement.

En matière environnementale, nous assumons la responsabilité de réduire notre empreinte écologique. À cet effet, nous investissons dans des technologies respectueuses de l'environnement et mettons en œuvre des processus écoresponsables.

Pour évaluer notre impact, nous avons établi des indicateurs clés de performance couvrant divers domaines tels que l'emploi local, la formation, la santé communautaire et la durabilité environnementale. Nous réalisons des évaluations régulières afin de mesurer les retombées de nos initiatives et d'apporter les ajustements nécessaires pour maximiser notre efficacité.

Les commentaires de nos clients et partenaires jouent également un rôle primordial dans notre démarche. Ces retours nous fournissent des informations essentielles pour évaluer l'efficacité de nos actions et pour continuellement nous améliorer.

Nos services sont conçus pour permettre à nos clients et partenaires de se concentrer pleinement sur leur activité en simplifiant la gestion des stocks. En simplifiant ce processus, nous leur offrons la possibilité de consacrer davantage de temps à leur pratique professionnelle.





ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Pour commencer, comment avez-vous articulé la fonction RSE au sein de votre entreprise ?

Nous avons entamé depuis septembre 2022 une démarche RSE au sein de notre entreprise. Les différents volets de la RSE (social, environnemental et gouvernance) sont abordés au sein d'un comité RSE qui réunit différents services.

Sont représentés le responsable de la logistique, le directeur administratif et financier, la responsable RH, et la responsable IT, sous la supervision de la coordinatrice RSE.

Le comité se réunit régulièrement et travaille sur différents projets transverses. La direction générale est systématiquement informée et engagée. Nous considérons que cela est primordial pour l'avancement de nos projets.

ENVIRONNEMENT

Suite à votre premier exercice de bilan carbone, quelles sont les actions mises en place et/ou envisagées pour réduire les émissions carbone liées à votre activité ?

En 2023, nous avons finalisé notre premier bilan Carbone 2022 portant sur les trois scopes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) avec notre prestataire SAMI.

Au total, les émissions ressortent à 2 195 tCO₂, ce qui a permis de connaître d'une part notre positionnement – plutôt positif – par rapport aux autres entreprises du secteur, mais surtout de prendre connaissance des principaux postes d'émissions nous concernant et de mettre en place un plan d'action pour leur réduction.

Notre plan d'action porte sur quatre axes principaux :

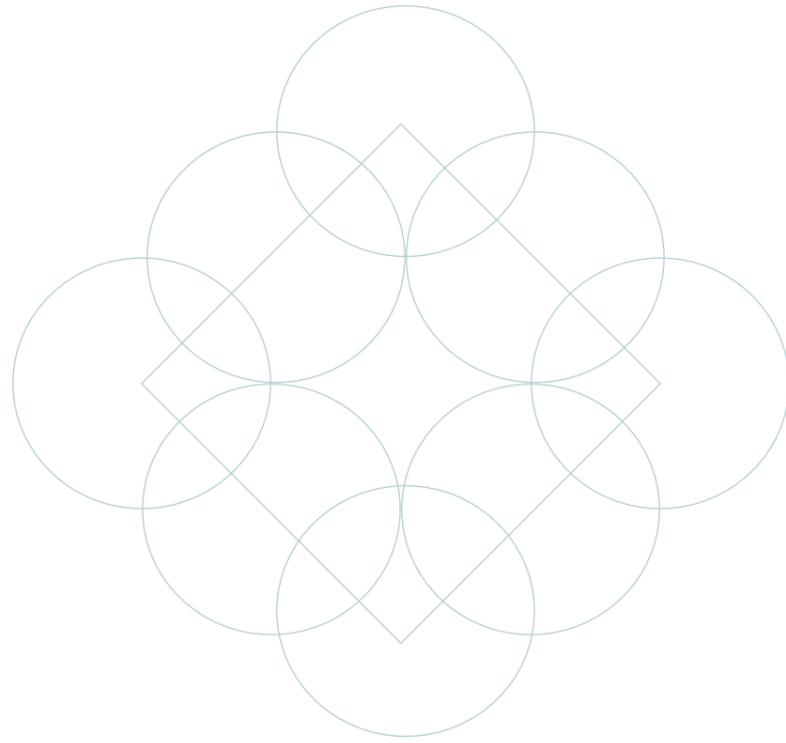
1. Réduction des déchets et des emballages : s'agissant des emballages des produits distribués, ceux-ci sont à la base d'émissions indirectes dans le cadre du calcul du scope 3 du bilan carbone. Pour les emballages en carton, nous avons d'ores et déjà collaboré avec nos fournisseurs afin de réduire les dimensions des cartons, ce qui constituerait un impact environnemental positif ainsi qu'un gain économique pour notre entreprise. Nous avons par ailleurs choisi un fournisseur basé en Normandie et avons recours à une matière cartonnée réutilisable.

Les emballages en plastique sont d'ores et déjà réutilisés pour l'expédition des médicaments « sensibles ». Nous travaillons aussi pour la mise en place de consommables « hygiène » plus respectueux de l'environnement.

2. Locaux : nous sensibilisons régulièrement nos collaborateurs à la maîtrise des dépenses énergétiques. Des réflexions sont aussi en cours pour passer entièrement au chauffage électrique.

3. Déplacement des collaborateurs : suite à la réalisation de notre bilan carbone, nous constatons une intensité collaborateur plus élevée que la moyenne du secteur. Cela est notamment dû aux déplacements des collaborateurs domicile/travail et aux déplacements professionnels, notamment de nos équipes commerciales. Des réflexions sont en cours sur le changement du parc voiture. Une action de sensibilisation est aussi menée au niveau des collaborateurs pour qu'ils effectuent davantage de covoiturage, en absence de transports en commun à proximité. Nous avons aussi intégré l'outil WENOW auprès des collaborateurs bénéficiant d'un véhicule d'entreprise, ayant comme objectif de réduire la consommation de carburant via la pratique de l'éco-conduite.





Quelles mesures avez-vous mis en place pour fidéliser vos collaborateurs et encourager la diversité de vos équipes ?

Nous avons mis en place plusieurs initiatives pour fidéliser nos collaborateurs et lutter contre l'absentéisme et le taux de renouvellement élevé, dans un contexte de forte croissance de notre entreprise.

L'enquête salariés menée montre globalement un climat positif au sein de l'entreprise. Parmi les projets entrepris, nous avons mis en place une organisation de management de proximité, un plan de formation ainsi que l'encadrement des entretiens annuels de nos collaborateurs.

Nous avons aussi établi des mécanismes de partage de la valeur avec nos salariés, ce qui favorise à notre sens l'alignement des intérêts et la rétention de nos collaborateurs.

D'autres initiatives se sont ajoutées récemment, telles que les formations sécurité, des ateliers polyvalents pour permettre aux collaborateurs d'évoluer davantage ainsi que des jours enfants malades.

Nous réfléchissons à d'autres initiatives pour améliorer le bien-être de nos salariés, comme la mise à disposition d'un local de restauration de grande capacité.

Comment Sagitta Pharma s'intègre au sein du territoire local ?

Nous considérons qu'il est important, en tant qu'acteur économique du territoire, de contribuer à son développement au travers d'initiatives sociales et culturelles.

Nous avons renouvelé le mécénat sportif auprès de l'ASF Basket Fondettes et nous sommes donateur régulier de Pharma Solidaires (Tours) qui favorise le réemploi solidaire des dispositifs médicaux, parapharmacie et alimentation.

Nous avons également réalisé un bilan d'impact territorial avec la société IN France afin de calculer le ruissellement de notre activité dans notre territoire (département de l'Indre-et-Loire) ainsi que dans les autres départements de France métropolitaine en termes d'emploi, d'économie et de fiscalité. Nous avons obtenu un score INFRANCE A.

En 2022, notre entreprise a réalisé 98,9% de ses dépenses fournisseurs en France, et près de 94% de nos dépenses le sont à moins de 400 km de leur site de production. Cette volonté forte d'une dépense locale se traduit ainsi par une distance moyenne d'approvisionnement dans l'Hexagone de 219 km. Le tissu économique français bénéficie directement de tels engagements puisque 407 emplois sont générés par notre activité.

VOTRE ENTREPRISE EN FRANCE

Chiffre d'affaires 2022	84 962 277 €
Dépenses fournisseurs 2022	76 371 113 € (hors taxes)
Masse salariale 2022	1 987 690 €
Emplois totaux générés 2022	407,29
Fiscalité directe 2022	851 876 €
Fiscalité totale 2022	6 610 051 €

5.

Perspectives 2024 et au-delà

La prise en compte des enjeux extra-financiers est un processus de long terme, en constante transformation et mobilisant de nombreuses ressources, techniques et humaines. Cela comporte, entre autres :

- de suivre l'évolution réglementaire pouvant impacter à la fois notre activité, celle de nos Fonds ainsi que celle des entreprises dans lesquelles ils sont investis ;
- de former régulièrement nos équipes sur ces enjeux et de communiquer de manière claire avec nos participations sur nos attentes en matière d'objectifs et de reportings extra-financiers ;
- de collecter, analyser et publier les indicateurs extra-financiers de nos participations afin d'identifier d'éventuels risques auxquels elles vont devoir faire face ;
- d'adapter et améliorer en continu nos processus relatifs à la prise en compte des enjeux extra-financiers : cela passe par l'investissement, la conformité, la gestion des risques jusqu'à la commercialisation de nos Fonds.

Nous nous efforçons d'avancer sur ces aspects depuis 2018 et nous continuerons à le faire les années à venir.

Il est important, à notre sens, que tout le monde soit impliqué activement dans ce processus d'intégration des aspects extra-financiers, qui ne doit pas représenter une contrainte subie, mais une vraie opportunité d'agir face au dérèglement climatique, au travers de notre activité et celle des entreprises que nous finançons.

Pour 2024, nous avons identifié **trois axes de développement spécifiques** qui nous semblent essentiels :

◆ 1/ *Bilan Carbone*

Suite à la réalisation de notre premier bilan carbone en 2022, nous allons poursuivre nos efforts pour calculer et surtout réduire nos émissions carbone, tant au niveau de notre société qu'au niveau de nos participations.

Nous comptons informer, former et sensibiliser systématiquement nos participations pour qu'elles mettent en œuvre une démarche bas-carbone, si cela n'est pas déjà le cas.





◆ 2/ Données extra-financières

Depuis l'établissement de notre politique ESG en 2018, nous avons collecté, traité et analysé de nombreuses données extra-financières relatives à nos participations.

Au fil du temps, nous avons constaté que leur volume ne cesse d'augmenter ainsi que leur importance. En effet, il est désormais impensable de dissocier la valeur financière d'une entreprise des considérations sociales, environnementales et de gouvernance qui la définissent.

Nous sommes convaincus que l'internalisation du flux de données, qu'elles soient financières ou extra-financières, est un atout indispensable pour connaître et accompagner davantage nos participations, ainsi que pour mieux maîtriser les risques liés à nos investissements.

Dans ce cadre, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre d'une solution digitale de gestion des **données ESG** nous permettant de suivre de manière plus efficace l'évolution de ces indicateurs, de la même façon que pour les indicateurs financiers.

◆ 3/ Biodiversité

Le déclin massif de la biodiversité est un enjeu ayant des impacts graves sur les populations humaines ainsi que sur le climat.

Les récentes réglementations européennes incluent aussi ce facteur dans la prise en compte des principales incidences négatives des investissements réalisés par les acteurs financiers.

Au travers de notre activité, nous avons la possibilité de contribuer indirectement à la préservation et à la sauvegarde de la biodiversité, en intégrant ce facteur dans l'analyse de nos investissements et en redirigeant nos financements vers des activités ayant un impact faible sur la biodiversité.

Cette année sera l'occasion de **nous former davantage sur ces enjeux et de promouvoir leur intégration dans notre process.**

6. Annexes

◆ Tableaux synthétiques des pratiques ESG de nos participations

SOCIAL

1. Gestion du capital humain	Nombre de répondants	Résultats
Association des salariés à la performance financière de l'entreprise	26	Il y a eu une augmentation significative des sociétés ayant mis en place une politique de partage de la performance, principalement sous forme de primes, intéressement et/ou participation, passant de 63% en 2022 à 88% en 2023.
2. Évolution des effectifs	Nombre de répondants	Résultats
Taux de renouvellement (Recrutement+départ/2)/effectif début année N	25	Le taux de renouvellement a augmenté en 2023, passant à 38% (contre 28% en 2022). On observe de fortes disparités selon le secteur d'activité des sociétés, variant de 14% à plus de 100%. La médiane est de 28%.
Taux de CDI (en % des effectifs)	26	Le taux de CDI est passé à 87% en 2023 contre 71% en 2022 (exprimé en pourcentage des effectifs).
Taux d'apprentis (en % des effectifs)	25	En 2023, le taux moyen d'apprentis est de 5%.
Recrutement prévus dans les 12 prochains mois	23	Il est prévu 878 recrutements dans les 12 prochains mois, contre 822 en 2022.
3. Dialogue social et motivation	Nombre de répondants	Résultats
Mise en place d'une enquête de satisfaction	26	Le taux de réponse est faible : parmi les sociétés ayant répondu, seulement 38% ont mis en place une enquête de satisfaction des salariés, en hausse par rapport à 2022 où ce chiffre était de 32%.
Les instances de représentation du personnel actives au sein de votre entreprise (délégués du personnel, syndicats, comité d'entreprise, etc.)	26	En 2023, les instances de représentation du personnel semblent avoir gagné en importance. Toutes les sociétés ont répondu à cette question, contre seulement 16 l'année précédente. Parmi celles-ci, 88,46% ont mis en place des instances de représentation du personnel, principalement sous la forme du CSE (Comité Social et Économique).
Nombre de litiges prudhommaux initiés sur la période	25	Il y a eu 13 litiges en cours (en moyenne cela correspond à 0,5 litige par société). La plupart sont générés par des contestations de licenciements et de fin de contrat.
4. Attractivité et rétention des talents	Nombre de répondants	Résultats
Ancienneté moyenne des salariés	25	5,4 années d'ancienneté en moyenne. La médiane est de 4 années.
Formation : part des collaborateurs formés dans l'année (en % effectifs moyens)	25	En moyenne, 50% des collaborateurs ont reçu une formation en 2023, ce qui marque une hausse par rapport à 2021 (32%). Le thème principal de ces formations est l'amélioration des compétences professionnelles, suivi de près par la sécurité.
5. Égalité des chances F/H	Nombre de répondants	Résultats
Pourcentage de femmes dans les effectifs	26	En moyenne, le pourcentage de femmes dans les effectifs s'élève à 35% (contre 36% en 2021). Pour certaines participations, la nature du métier pose des difficultés dans le recrutement de femmes. On observe des disparités sectorielles variant de 8,30% à 61,3%.
Pourcentage de femmes cadres	26	49% des femmes occupent des postes cadres, ce qui représente une augmentation par rapport à 46% en 2022. On observe des disparités sectorielles allant de 0% à 100%.
Pourcentage de femmes des membres du CODIR	25	Faible représentation des femmes au sein du CODIR : en moyenne, 17%, avec 26,92% des participations ayant 0% de femmes au sein du CODIR.
6. Santé et sécurité des salariés	Nombre de répondants	Résultats
Nombre d'accidents	26	Un total de 60 accidents ont été déclarés, soit une moyenne de 2,31 accidents, légèrement en baisse par rapport à 2022. Il est à noter que 57,69% des entreprises n'ont déclaré aucun accident.
Taux d'absentéisme (en j/empl.)	23	Il s'est élevé en moyenne à 3%, ce qui est égal à 2022.

SOCIAL

7. Parties prenantes externes	Nombre de répondants	Résultats
Existence d'indicateurs de suivi de la satisfaction des clients	26	En 2023, 50% des sociétés mènent une enquête de satisfaction clients, contre 25% en 2022.
Intégration des critères sociaux dans la sélection des fournisseurs	26	60% des sociétés intègrent des critères sociaux dans la sélection de leurs fournisseurs en 2023, ce qui représente trois fois plus qu'en 2022.

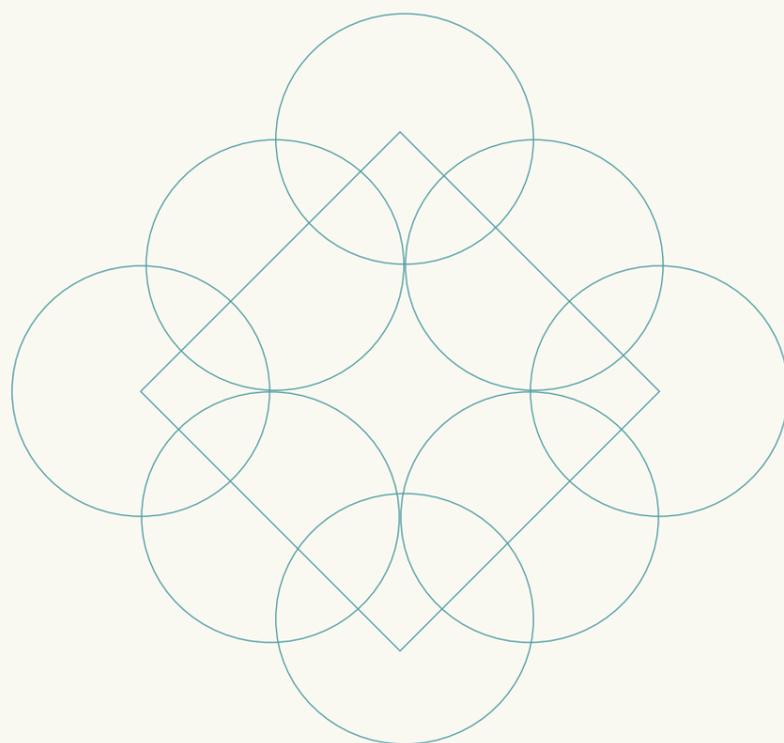
ENVIRONNEMENT

1. Démarche environnementale	Nombre de répondants	Résultats
Formalisation de la démarche environnementale	26	Plus de la moitié des participations (54%) ont formalisé une politique environnementale, en légère hausse par rapport à 2022 (45%). Pour deux participations, la formalisation de la démarche RSE est en cours.
Mesure de l'empreinte carbone	26	Un nombre croissant de sociétés calculent leurs émissions de carbone en 2023 (35%), en hausse par rapport à 2022 (30%), mais ce nombre reste encore limité. Le périmètre du calcul inclut souvent les trois scopes, avec un calcul total consolidé pour l'entreprise et par salarié. Depuis trois ans, Isatis Capital a décidé de proposer un accompagnement à ses participations pour mesurer leur empreinte carbone sur l'ensemble des participations, avec l'aide du partenaire externe SAMI.
2. Gestion des déchets	Nombre de répondants	Résultats
Dispositif de tri des déchets	26	En 2023, 62% des participations ont déclaré avoir mis en place un tri sélectif.
Déchets dangereux	26	4 sociétés ont déclaré avoir des déchets dangereux (cartouches de toner d'imprimantes, batteries, peinture, huile, etc.). Cependant, la proportion de ces déchets reste insignifiante.
Initiatives mises en place pour réduire le volume de déchets produits au sein de votre entreprise	26	54% des participations ont mis en place des actions pour réduire les déchets, telles que l'utilisation de contenants réutilisables et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation.
3. Risques environnementaux	Nombre de répondants	Résultats
Identification des risques Matières Premières dans la chaîne de valeur	26	77% des participations qui ont répondu à cette question considèrent que ce n'est pas applicable à leurs activités ou qu'elles n'ont pas de risques identifiés. En revanche, 6 des 26 entreprises ont identifié des risques liés aux matières premières dans la chaîne de valeur en raison du changement climatique.
Identification des risques liés au changement climatique	26	92% des participations n'ont pas encore identifié comment les risques liés au changement climatique les affectent.
4. Biodiversité	Nombre de répondants	Résultats
Un des sites de l'entreprise se situe dans une zone sensible du point de vue de la biodiversité	26	100% des sociétés en portefeuille se situent hors d'une zone sensible d'un point de vue de la biodiversité.
5. Parties prenantes	Nombre de répondants	Résultats
Intégration des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs	26	On a observé une tendance croissante vers l'intégration des critères environnementaux dans le choix des fournisseurs : en 2023, 69,23% des répondants ont adopté cette pratique, contre seulement 45% en 2022.



GOUVERNANCE

1. Composition des instances de gouvernance	Nombre de sociétés	Résultats
Structure	26	La plupart de nos participations ont mis en place un conseil de surveillance.
Pourcentage des femmes au Conseil	24	La représentation des femmes dans les conseils d'administration reste très faible. Cependant, elle s'améliore : en 2023, 11 participations comptent au moins une femme au sein du conseil, contre seulement 6 en 2022.
Nombre de membres du Conseil indépendants	24	10 sociétés ont au moins un administrateur indépendant.
Nombre total de membres du Conseil	25	La taille des conseils est assez réduite. La moyenne est de 5,5 membres.
2. Gestion des risques RSE	Nombre de sociétés	Résultats
Existence d'un code de conduite	24	46% ont un code déontologique.
Existence d'une politique de lutte anti-corruption	25	31% ont une politique de lutte anti-corruption mise en place.
Existence d'une politique de sécurité des systèmes d'informations	25	92% des répondants déclarent avoir mis en place une politique de sécurité des systèmes d'informations.
Présentation au moins une fois par an de la stratégie RSE au sein du Conseil	25	65% des participations présentent au moins une fois par an la stratégie RSE au sein du Conseil. Il convient de noter par ailleurs qu'Isatis Capital demande pour toute nouvelle participation en portefeuille que les sujets RSE soient abordés au sein du conseil à minima 2 fois par an.



◆ Contacts

Brice Lionnet
Managing Director
 + 33 1 84 79 17 31
 brice.lionnet@isatis-capital.fr

Éric Boutchnei
Managing Director
 +33 1 84 79 17 33
 eric.boutchnei@isatis-capital.fr

Guillaume Lebrun
Managing Director
 + 33 1 84 79 17 32
 guillaume.lebrun@isatis-capital.fr

Suivez notre actualité


<https://isatis-capital.fr/>


www.linkedin.com/company/isatis-capital



www.isatis-capital.fr

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 000 000 € –
Siège social : 23 rue Taitbout 75009 Paris – RCS PARIS 792 875 064 – Société de gestion agréée
par l'Autorité des marchés financiers : numéro d'agrément AMF GP-13000026